



## SECTIONS DE LA MOSELLE

Metz, le 08/04/2010

### C.T.P. Commun du 8 avril 2010 Les raisons de notre boycott

Messieurs les Présidents du Comité Technique Paritaire,  
Monsieur le TPG,  
Monsieur le DSF,

Les représentants des personnels des syndicats **FO-DGFIP, Union SNUI/ SUD Trésor, CGT** des deux filières, fiscale et gestion publique, **refusent à nouveau ce jour** (après notre 1<sup>er</sup> boycott du 06 avril dernier) **de participer à ce CTP commun avec à l'ordre du jour vos réformes au 01/07/2010.**

#### Création des SIP sur METZ et FORBACH et du PRS Moselle(Pôle de Recouvrement Spécialisé)

Au niveau national l'ensemble des Organisations Syndicales est engagé dans une action de riposte pour peser sur les décisions de l'administration et faire avancer nos revendications. Cela s'est traduit dans l'appel commun à la grève du 23 mars, dans la décision de boycotter tous les groupes de travail et le prochain CTPM du 13 avril.

Au niveau local la grève du 23 mars a été une réussite dans les 2 filières avec un agent sur deux en grève, pourcentage supérieur à la moyenne nationale, ce qui traduit bien l'exaspération des agents.

#### **Deux ans après la mise en place de la DGFIP, que vivent les agents au quotidien ?**

- Une réalité inacceptable de déstructuration de nos emplois, de nos services, une dégradation de notre technicité et de notre savoir-faire, une adaptation constante aux multiples changements et donc une perte des repères.
- Une pression hiérarchique croissante, la dictature des objectifs et des indicateurs excèdent les agents qui vivent des situations de plus en plus fréquentes de stress, de mal-être, de souffrance au travail pouvant conduire à l'irréparable.

**Comme les organisations syndicales de Moselle l'ont exprimé avec force le 9 mars dernier lors de la venue à Metz du Directeur Général, M. PARINI, nous exigeons :**

- L'arrêt de la mise en place de ces réformes et protocoles de travail ( **SIP, POLES, GFU, CDI-CDIF, CHORUS, suppression des CRP Centres Régionaux de Pensions**).
- L'arrêt des suppressions d'emplois.
- L'abrogation de la loi sur la mobilité et son décret d'application qui ouvrent la voie au licenciement des fonctionnaires.
- Le maintien de nos missions de service public fondement de notre état républicain.
- La revalorisation indiciaire de nos carrières.
- Des moyens supplémentaires pérennisant toutes nos missions fiscales et foncières garants d'une vraie justice fiscale.
- Le maintien de notre Statut et du Code des Pensions fondement de notre retraite.

**Toutes vos réformes ne sont faites que pour permettre et accélérer les suppressions d'emplois. Le seuil de l'inacceptable est atteint. Vous seuls en portez la responsabilité.**

**Par ce boycott, les syndicats FO-DGFIP, Union SNUI/ SUD Trésor, CGT refusent de cautionner vos réformes.**